

NEXITY REGIONS 2

Société à Responsabilité Limitée au capital de 152.464 euros
Siège Social : 19, rue de Vienne – TSA 60030 – 75801 PARIS Cedex 08
423 559 459 RCS PARIS
(la « Société »)

DECISION DE LA GERANCE EN DATE DU 28 FEVRIER 2025

Monsieur Sharon ELBAZ, Gérant de la Société, décide :

- de transférer, conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts, le siège social de la Société du 19, rue de Vienne – TSA 60030 – 75801 PARIS CEDEX 08 au 67 rue Arago – CS 70058 - 93585 SAINT-OUEN CEDEX, avec effet à compter du 18 mars 2025,
- de modifier, en conséquence, l'article 4 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit :

« **ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL** »

*Le siège social est fixé : **67 rue Arago – CS 70058 - 93585 SAINT-OUEN CEDEX.***

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par une simple décision de la gérance sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et partout ailleurs en France en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire. »

- de conférer tous pouvoirs à la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre), à l'effet d'accomplir tous dépôts et formalités prévus par les lois et règlements.

Fait à PARIS,
Le 28 février 2025

Signed by:

468FCC251096464...

Le Gérant
M. Sharon ELBAZ